

Webinaire

"Fonctionnement en dispositif intégré" du 11 décembre 2024

📅 Publié le 23 décembre 2024

👤 De Uriopss Bourgogne-Franche-Comté

GESTION - FINANCEMENT

HANDICAP

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

Article



INFO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Le réseau UNIOPSS-URIOPSS a organisé, le 11 décembre 2024, une matinée d'information et d'échanges sur le décret du 5 juillet 2024 qui porte sur les modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux qui accompagnent des enfants et des jeunes en situation de handicap.

Lors de ce webinaire, il a été présenté :

- Une analyse détaillée du décret et de ses incidences
- Un retour d'expérience de transformation en dispositifs

Vous trouverez, ci-contre, en accès adhérent, le diaporama diffusé en réunion

Le replay est disponible sur demande auprès de l'URIOPSS

Contact : 03 80 68 47 20 - c.deschamps@uriopss-bfc.fr

Article du 23/12/2024

Numéro de fiche

112.72 Ko